

Préparation des dossiers de candidature aux listes de la Convention : cadre général et critères suite à la réflexion globale sur les mécanismes d'inscription sur les listes de la Convention

Présentation par le Secrétariat de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel



Mécanismes d'inscription aux de la Convention de 2003

Liste de sauvegarde urgente (Art. 17) - LSU

- Reconnaît la valeur pour les communautés du patrimoine vivant en danger
- Possibilité de demander une Assistance internationale pour le plan de sauvegarde

Liste représentative (Art. 16) - LR

- Accroît la visibilité et la sensibilisation
- Encourage le dialogue dans le respect de la diversité culturelle

Registre des bonnes pratiques de sauvegarde (Art. 18) - RBPS

- Programmes, projets et activités qui reflètent le mieux les principes et objectifs de la Convention



© National Folklore Board, Ghana, 2023

Résultats de la réflexion globale sur les mécanismes d'inscription sur les listes de la Convention (2018-2022)



© Ishmael Ogaufi Otladisa and Veekuhane, Botswana, 2018

- Des procédures nouvelles et améliorées pour rendre plus **dynamiques les mécanismes d'inscription** et faire entendre la **voix des communautés**.
 - Critères maintenus pour la LSU/LR et simplifiés pour le RBPS
 - Procédures établies pour le transfert d'une liste à l'autre
 - Procédures simplifiées pour l'élargissement/la réduction des inscriptions
 - Retrait et suivi des éléments inscrits
- **Formulaires simplifiés** pour plus d'accessibilité
- Encouragement à l'utilisation de la **technologie**
- **Synergie** avec d'autres mécanismes de coopération

Critères pour les mécanismes d'inscription aux listes



Liste de sauvegarde urgente/Liste représentative

Cinq critères sont obligatoires (U.1-5, R.1-5), certains sont identiques dans les deux listes (U.1/R.1, U.4/R.4, U.5/R.5) et d'autres sont différents (U.2 et R.2 & U.3 et R.3). U.6 ne concerne que les cas d'extrême urgence

L'élément proposé doit être **inclus dans un inventaire** du patrimoine culturel immatériel avant la soumission (critère U.5/R.5)



Registre des bonnes pratiques de sauvegarde

A partir du cycle 2026, quatre critères sont obligatoires (G.1 à G.4)

Contenu d'un dossier de candidature

- Formulaire de candidature ICH-01 / ICH-02 / ICH-03
- Preuve du consentement de la communauté (écrit, audiovisuel ou autre)
- Extrait de l'inventaire
- Vidéo
- Photos
- Cession de droits
- Facultatif - Matériel présentant la voix des communautés (écrit, audiovisuel ou autre)
- Facultatif - Liste supplémentaire de représentants des communautés

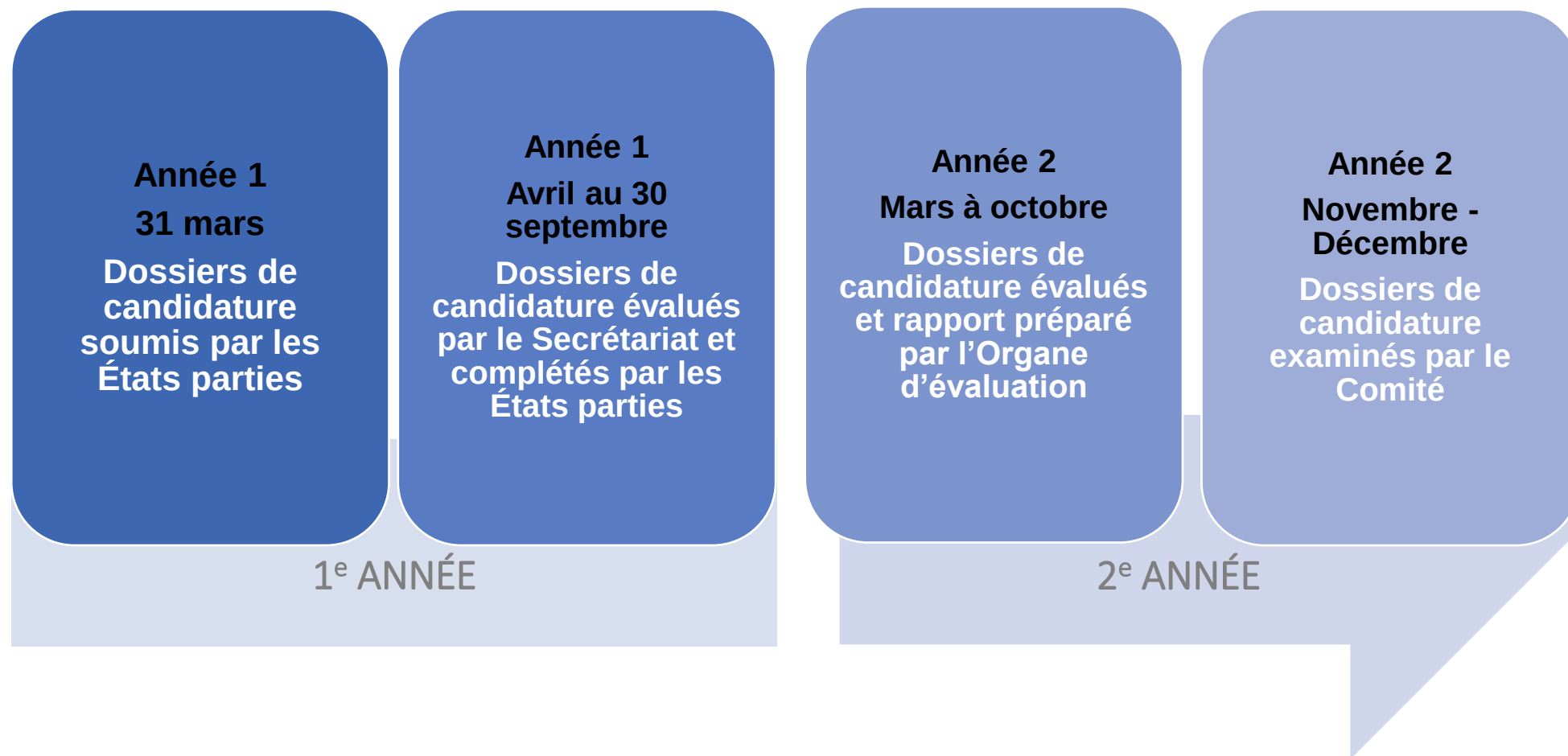


Bons exemples 77 dossiers d'éléments inscrits ont été considérés comme étant de bons exemples par le Comité - Les budgets et calendriers de 5 demandes d'assistance internationale ont été identifiés comme de bons exemples par le Secrétariat		Références clés Directives opérationnelles : pour plus de détail à propos des procédures, merci de consulter les Directives opérationnelles		Session d'information et d'échange sur les Formulaires révisés (17 février 2023): - Présentation du Secrétariat: anglais/français
Liste de sauvegarde urgente	Formulaires	Instructions	Date limite	
Candidature	ICH-01 : anglais / français (révisé le 20 janvier 2025)	ICH-01-instructions : anglais /français	31 mars 2025 pour une possible inscription en 2026	
Cession de droits à soumettre avec la candidature	ICH-07-photo : anglais /français ICH-07-video : anglais /français	ICH-07-instructions : anglais /français		
Candidature (extension nationale et multinationale)	ICH-01 (Extension) : anglais /français (révisé le 20 janvier 2025)	ICH-01-instructions : anglais /français	31 mars 2025 pour une possible inscription en 2026	
Candidature (réduction nationale et multinationale)	ICH-01 (Réduction) : anglais /français (révisé le 20 janvier 2025)	ICH-01-instructions : anglais /français	31 mars 2025 pour une possible inscription en 2026	
Demande de transfert de la Liste représentative à la Liste de sauvegarde urgente	ICH-01 LR à LSU : anglais / français (révisé le 20 janvier 2025)	ICH-01-instructions : anglais /français	31 janvier 2025 pour une possible inscription en 2025	
Demande d'assistance financière pour la préparation de candidatures pour la Liste de sauvegarde urgente, demandes de transfert, extensions ou réductions	ICH-05 : anglais / français (révisé le 3 février 2025)	ICH-05-instructions : anglais /français	31 mars 2025	
Rapport sur l'utilisation d'assistance financière	ICH-05-Rapport : anglais / français			
Contact :				

ich.unesco.org/fr/forms



Cycle statutaire



Assistance préparatoire

Assistance financière (5 000 à 10 000 dollars)
pour la préparation de :

- Candidatures LSU
- Candidatures LR pour les États n'ayant pas d'éléments « nationaux » inscrits
- Propositions au Registre
- Demandes de transfert
- Elargissements et réductions

Nombre minimum de questions dans le
Formulaire ICH-05 pour **faciliter l'accès**



© Augusto Brázio and Ministry of Culture and Creative Industries, Cabo Verde, 2018